



ALLERGIE AU SOLEIL

(Anonyme)

13 avril 2010

«Je suis maintenant délivrée de mon allergie au soleil !»

J'ai quarante ans et j'ai eu une allergie au soleil pendant plusieurs années. L'allergie se produisait toujours quand je faisais de l'équitation ou quand j'étais dehors, avec mes parents.

Je n'avais jamais fait attention aux circonstances entourant les éruptions, mais quand cela se produisait, j'éprouvais une démangeaison intense sur une partie de mon corps, environ de la dimension d'un assiette.

Durant un séminaire GNM en Autriche, quand notre professeur M. Pilhar a relaté un cas d'allergie au soleil en disant que c'étaient des «rails», j'ai pensé que je devrais tester cette hypothèse.

Le dimanche de Pâques 2010, je suis allé marcher avec mes parents, en prenant soin de porter un T-shirt pour provoquer l'irritation cutanée. Je voulais savoir exactement où elle apparaîtrait sur mes bras. Elle est apparue rapidement, du côté gauche de mon corps. Après vingt minutes au soleil, j'ai commencé à ressentir la démangeaison; et après une heure, j'avais une grosse plaque rouge et couverte de cloques sur le côté externe de mon bras, en haut et en bas du coude. Je suis gauchère!

Considérant ma latéralité biologique (une personne droitère répond à un conflit avec sa mère ou son enfant avec le côté gauche de son corps, et à un conflit avec un partenaire, c'est-à-dire toute autre personne sauf la mère et l'enfant, avec son côté droit; chez les gauchers, c'est l'inverse), je savais maintenant clairement que ce conflit de séparation ne pouvait pas être avec ma mère, avec laquelle je n'avais jamais eu de problèmes de toute façon. Et ce n'était pas non plus avec mon mari (un «partenaire»), puisque je n'avais jamais eu d'irritation lorsque j'étais au soleil avec lui. Je considère mon cheval comme mon «enfant», et je ne m'attends pas à avoir une irritation en rapport avec lui sur mon côté «mère-enfant» (côté droit chez une personne gauchère). Puisque mon irritation était du côté extérieur du bras, durant les deux jours suivants, j'ai réfléchi au fait que ce devait être un «conflit de vouloir être séparée de quelqu'un». D'abord, je n'ai pas pu le trouver. Puis soudain, cela m'est venu.

Pendant plus de quatre ans, j'ai été bénévole auprès d'une dame tétraplégique que je visitais très souvent. Un beau jour d'été, je lui ai rendu visite à cheval. Après, je l'ai conduite dans un endroit de pique-nique au bord d'un lac, où mes parents étaient en train de préparer son repas favori. Pour passer le temps en attendant le dîner, j'ai poussé sa chaise roulante jusqu'au rivage, où des enfants étaient en train de jouer.

Soudain, sans préambule, elle m'a demandé de façon véhémement de la pousser dans le lac et de la laisser se noyer! J'étais en état de choc total, pendant qu'elle continuait de me hurler sa demande, et qu'elle essayait sans y parvenir de faire tomber sa chaise dans le lac. Je lui ai répondu que si je la tuais, j'irais en prison pour meurtre, mais elle a seulement crié que cela lui était égal, et qu'elle se fichait aussi des enfants

qui jouaient tout près et qui devaient voir tout ça! (Je comprends très bien que ce n'est pas facile de vivre quand on est totalement dépendant de l'aide des autres).

En toute hâte, je l'ai ramenée vers mes parents - tout pour l'éloigner de la plage - mais elle n'était plus capable de se calmer et elle continuait à tempêter, refusant même le repas que mon père avait passé tout l'après-midi à préparer pour elle. Et tout ce que j'ai pu faire fut de la ramener à la résidence où elle vivait, pendant qu'elle continuait à se déchaîner contre moi. J'étais totalement désespérée.

J'ai coupé tout contact avec elle, mais ça m'a brisé le cœur. Je ne pouvais tout simplement pas supporter cela. Après sept années passées à réaliser ses moindres désirs, je n'avais pas été capable d'accéder à ce dernier vœu. Tout ça est arrivé en 2002, mais depuis ce temps, je me sens coupable d'avoir rompu le contact.

Après ce dimanche de Pâques avec mes parents, je me suis étendue et, dans un état méditatif, je me suis réconciliée mentalement et émotionnellement avec elle. Elle est morte il y a quatre ans, mais ma conscience coupable n'était pas morte avec elle, comme en atteste cette éruption cutanée récidivante.

Maintenant, je suis délivrée de mon allergie! je suis allée au soleil plusieurs fois depuis ce temps, soit à cheval ou en promenade (enT-shirt) avec mes parents, et ma peau est demeurée complètement saine.

Merci, Dr Hamer!

Commentaire de M. Pilhar (enseignant GNM en Autriche): «Dans le cas présent, les rails persistaient en dépit de la résolution du conflit (la mort de la femme tétraplégique), puisque notre amie ne l'avait pas encore réalisé. Mais, lorsque le conflit a été reconnu, les rails (le soleil en relation avec le cheval et les parents) ont pu être éliminés.»

«Une fois qu'on a compris les principes de la Nouvelle Médecine Germanique, rien ne peut s'interposer entre nous et notre santé - ni un médecin, ni un médicament. La guérison ne peut se produire dans le corps que lorsque la cause du conflit a été trouvée.»

Traduit de la version anglaise de l'original en langue allemande

Extrait de:
www.LearningGNM.com

Dégagement de responsabilité :
L'information contenue dans ce témoignage ne remplace pas l'opinion
d'un professionnel de la santé.